

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emploi et activité Question écrite n° 9003

Texte de la question

M. Guy Drut demande à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie quelles mesures il compte prendre pour développer le marché de l'automobile française. En effet, sur l'ensemble des dix premiers mois de 1997, les immatriculations de voitures particulières neuves se sont inscrites en recul de 23,7 % par rapport à la période correspondante de 1996. De même, le taux de pénétration des marques françaises ressort à 55,7 % contre 56,2 % pour la période correspondante de 1996.

Texte de la réponse

Le marché français des véhicules particuliers a été effectivement médiocre en 1997. Les immatriculations se sont élevées à 1,713 million, soit une baisse de l'ordre de 20 % par rapport à 1996. Ce recul important peut être considéré comme lié à un phénomène d'anticipation de commandes. La prime qualité automobile ayant été mis en place du 1er octobre 1995 au 30 septembre 1996, il apparait que de nombreux acheteurs, souhaitant bénéficier de l'aide gouvernementale, ont avancé leur décision d'achat et concentré l'acquisition de véhicules durant les derniers mois précédant l'expiration de la prime. Malgré cette forte baisse du marché français, les constructeurs français ont maintenu leur position commerciale. En 1997, PSA et Renault ont réalisé 55,9 % des parts de marché, soit un niveau identique à celui de 1996 (56 %). En outre, les deux groupes français ont réussi à compenser la baisse de leurs ventes en France par une forte progression de leurs débouchés dans les autres pays européens. Ainsi, la part de marché de Renault en Europe occidentale hors France est passée de 6,75 % en 1996 à 7,2 % en 1997. De même PSA a nettement accru ses ventes sur les autres marchés européens et a obtenu en 1997, 8,8 % de parts de marché en Europe occidentale (hors France). Les deux groupes français ont sensiblement augmenté leurs ventes totales de véhicules particuliers et utilitaires. Renault a vendu au total 1,837 million de véhicules particuliers et véhicules utilitaires légers, en hausse de 2,7 % par rapport à 1996, alors que les ventes mondiales de PSA se sont élevées à 2,1 millions d'unités, en hausse de 5,3 % par rapport à 1996. S'agissant de 1998, les effets d'anticipation à l'origine du recul des ventes en 1997 s'estompent progressivement et doivent permettre un fonctionnement normalisé du marché de l'automobile en France. Les prévisions convergent pour anticiper une progression notable des immatriculations, à un niveau supérieur à 1,8 million d'immatriculations de véhicules particuliers. Les ventes en janvier 1998 ont ainsi cru de 18,5 % par rapport au mois de janvier 1997. Ce redressement du marché s'est accompagné d'une consolidation de la part de marché des constructeurs français. PSA et Renault ont ainsi réalisé 56,4 % des ventes de véhicules particuliers, soit un niveau supérieur de plus de 3 points à celui du mois de janvier 1997. Enfin, la qualité et la compétitivité de l'offre des constructeurs français, les succès commerciaux de leurs véhicules récemment lancés et le lancement prochain de nouveaux modèles permettent d'envisager positivement l'évolution de la pénétration commerciale de Renault et de PSA en 1998 en France, et plus généralement sur l'ensemble de leurs marchés.

Données clés

Auteur : M. Guy Drut

Circonscription: Seine-et-Marne (5e circonscription) - Rassemblement pour la République

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/11/questions/QANR5L11QE9003

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 9003 Rubrique : Automobiles et cycles Ministère interrogé : industrie Ministère attributaire : industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 janvier 1998, page 256 **Réponse publiée le :** 9 mars 1998, page 1373